REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DU VAR

COMMUNE DU CASTELLET

Plan Local d'Urbanisme

Modification Simplifiée n°9

Pièce n°4
PLAN DE ZONAGE GENERAL
Partie Nord

Echelle : 1/5000°

Cabinet C. LUYTON
Le Concorde
280, Avenue Foch
83100 TOULON
Tél. : 04 94 89 06 48
Télécopie : 04 94 89 97 44
christian.luyton@wanadoo.fr

PLU approuvé par DCM du 02/06/2009
Modification n°1 approuvée par DCM du 06/07/2010
Modification n°2 approuvée par DCM du 19/10/2010
Annulée par TA du 10/01/2013
Modification Simplifiée n°3 approuvée par DCM du 21/03/2011
Modification n°4 approuvée par DCM du 28/11/2011
Modification n°5 approuvée par DCM du 28/11/2013
Modification simplifiée n°6 approuvée par DCM de
Mise en compatibilité du PLU n°7 - 02/2014
Modification simplifiée n°8 approuvée par DCM du 17/06/2014
Modification n°9 approuvée par DCM du 02/02/2015

Limite de zone et de secteur

Espace Boisé Classé à conserver ou à créer

Zones (2) dans lesquelles toutes constructions nouvelles sont soumises à études géotechniques

Zones (1) dans lesquelles toutes constructions nouvelles sont interdites à l'exception des ouvrages d'intérêts publics

Risque inondation

Emplacement réservé pour voie ou passage public à créer ou à élargir
N° d'opération
Emprise de la voie ou du passage public

Emplacement réservé pour ouvrage public N° d'opération.

Emplacement réservé pour piste cyclable (tracé de principe)

Périmètre au titre de l'article L123-1-5 du code de l'urbanisme

Secteur exposé aux nuisances sonores
Voie bruyante (catégorie 1)

Eléments à protéger au titre de l'article L123-1-5 du code de l'urbanisme
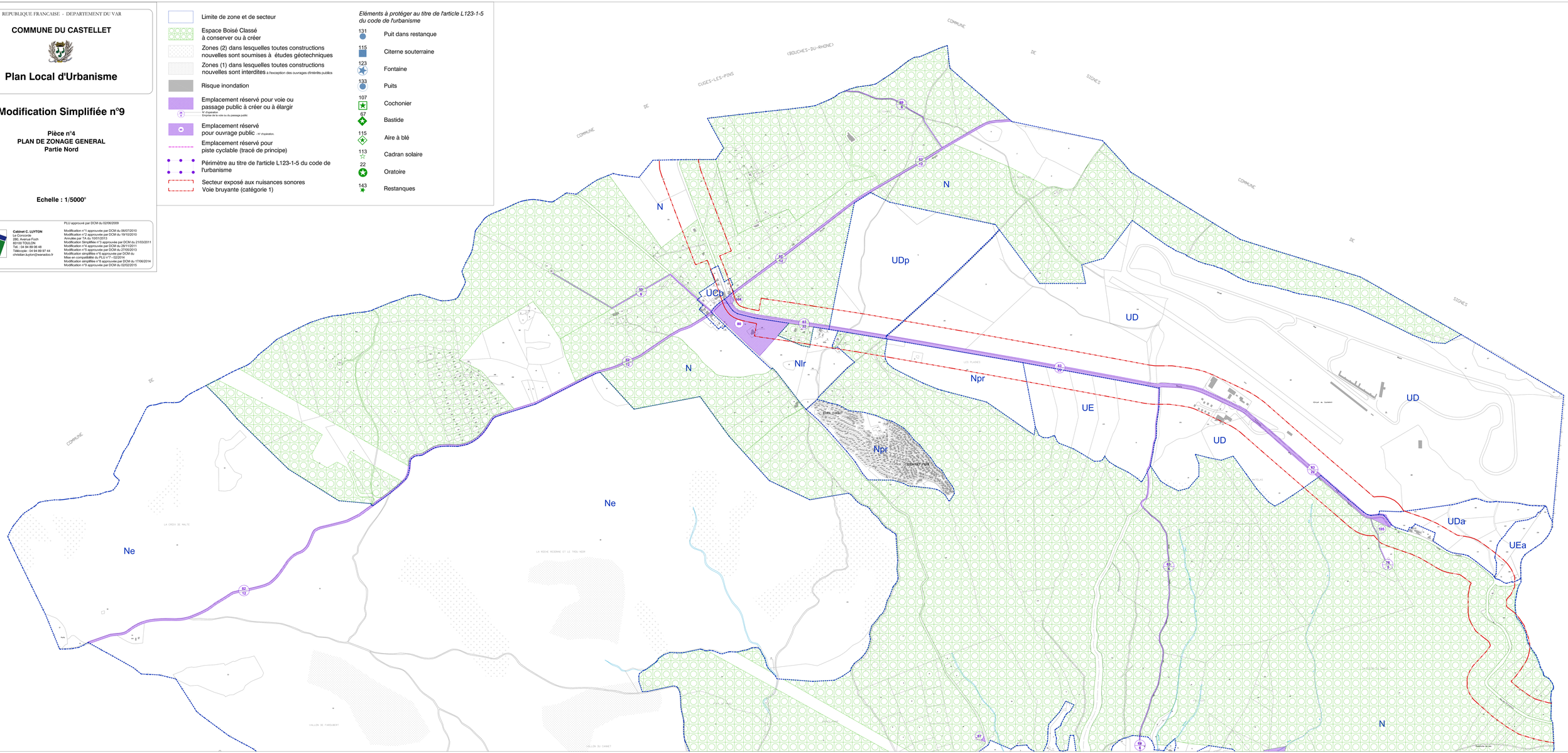
131 Puit dans restanque
115 Citerne souterraine
123 Fontaine
133 Puits
107 Cochonier
67 Bastide
115 Aire à blé
113 Cadran solaire
22 Oratoire
143 Restanques